SAS ABC INTERNATIONAL

310 CHEMIN DU BAOU DES NOIRS
LA TOUR DE VENCE
06140 VENCE

COMPTES ANNUELS du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Pages
- Bilan actif-passif	*1 et 2*
- Compte de résultat	*3 et 4*

Certifié conforme à l'original

M. A.

CONSEIL GESTION EXPERTISE ET AUDI
34 BD WILSON
LE DECEATUM
06600 ANTIBES
04.93.61.55.40

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	114 682	53 545	61 138	88 118	26 981-	30.62-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	96 000	56 000	40 000	40 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	210 682	109 545	101 138	128 118	26 981-	21.06-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	196		196		196	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	10 266		10 266	2 433	7 833	322.01
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	271 451		271 451	408 554	137 103-	33.56-
	Charges constatées d'avance (3)	6 008		6 008	5 631	377	6.69
	Total III	287 920		287 920	416 618	128 697-	30.89-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	498 603	109 545	389 058	544 736	155 678-	28.58-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 622)	7 622	7 622		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	762	762		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	54 354	58 640	4 286-	7.31-
	Report à nouveau	350 845		350 845	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	29 760-	350 845	380 605-	108.48-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	383 824	417 870	34 046-	8.15-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	20	20		
	Emprunts et dettes financières diverses	1 539	67	1 473	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 675	3 625	51	1.39
	Dettes fiscales et sociales		123 155	123 155-	100.00-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	5 234	126 866	121 632-	95.87-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	389 058	544 736	155 678-	28.58-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	5 234	126 866		

ABC INTERNATIONAL
Société par Actions Simplifiée au capital de 7.622,45 euros
La Tour de Vence
310, Chemin du Baou des Noirs
06140 – VENCE
RCS : GRASSE 379 321 102

PROPOSITION AFFECTATION RESULTAT
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 JUIN 2025

Conformément à la proposition du Président, l'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice font apparaître une **perte** de -29.760 € qu'elle décide d'**affecter** de la manière suivante :

- au compte « Report à nouveau »..... -29.760 €

TOTAL -29.760 €

Les capitaux propres s'élèvent après affectation du résultat à 383.824 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été de :

Exercices	**Revenus éligibles à l'abattement**		**Revenus non éligibles à l'abattement**
	Dividendes	**Autres revenus distribués**	
Année 2023	300.000		
Année 2022	Néant		
Année 2021	Néant		

ABC INTERNATIONAL
Société par Actions Simplifiée au capital de 7.622,45 euros
La Tour de Vence
310, Chemin du Baou des Noirs
06140 – VENCE
RCS : GRASSE 379 321 102

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 20 juin,
A 12 heures,

Les actionnaires de la société ABC INTERNATIONAL, société par Actions Simplifiée au capital de 7.622,45 €, divisé en 500 actions de 15,245 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur la convocation du Président, conformément à l'article 18 des statuts.

Sont présents :

- Monsieur AABY Mikkel, propriétaire de 499 actions,
- Madame THOMSEN Mette Inge, épouse AABY, propriétaire d'1 action,

Seuls actionnaires de la société et représentant en tant que telle la totalité des actions émises par la société.

L'Assemblée est présidée par Monsieur AABY Mikkel, Président Actionnaire.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR:

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, quitus au Président et approbation de sa rémunération,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,
- Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition des membres de l'Assemblée :

- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024,
- Le rapport de gestion établi par le Président,
- Le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président donne lecture du rapport de gestion.
Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au PRésident quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

DEUXIEME RESOLUTION :

Conformément à la proposition du Président, l'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice font apparaître une **perte** de 29.760 € qu'elle décide d'**affecter** de la manière suivante :

- au compte « Report à nouveau ».....	29.760 €
TOTAL	29.760 €

Les capitaux propres s'élèvent après affectation du résultat à 383.024 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été de :

Exercices	**Revenus éligibles à l'abattement**		**Revenus non éligibles à l'abattement**
	Dividendes	**Autres revenus distribués**	
Année 2023	300.000		
Année 2022	Néant		
Année 2021	Néant		

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

TROISIEME RESOLUTION :

Sur le rapport du Président, l'Assemblée Générale approuve la convention entre la société ABC INTERNATIONAL et Monsieur AABY Mikkel, associé, ainsi que les modalités d'application adoptées par les parties au titre de 2024.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES ACTIONNAIRES AYANT PRIS PART AU VOTE.

QUATRIEME RESOLUTION :

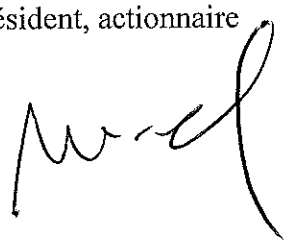
Sur le rapport du Président, l'Assemblée Générale approuve l'absence de rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2024.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président conformément à l'article 22 des statuts, et par les actionnaires présents.

Mr AABY Mikkel
Président, actionnaire



Mme THOMSEN Mette épouse AABY
Directrice Générale et Actionnaire.

